



CHSCT du 27/06/2022

Compte-rendu

• ORDRE DU JOUR (points intéressant la Douane)

Le CHS s'est ouvert par une minute de silence en hommage à Dominique BOCO, représentant Solidaires DDFIP en CHS récemment décédé.

Dans une ambiance pesante, nous sommes intervenus pour informer le CHS de la tentative de suicide de notre collègue du pôle RH et avons précisé que par décence, il n'était pas question pour nous d'examiner le point à l'ordre du jour concernant « la présentation de la nouvelle organisation du Pôle RH de la DI Occitanie » devant être exposée par l'adjoint au DI, ce qui fût accepté après lecture d'un extrait du registre CHS du service concerné...

1) Présentation du plan d'action opposition à fonction

M Guillermain nous a présenté le plan d'action sur les oppositions à fonction.

En préambule, quelques chiffres :

- 27 % des oppositions à fonction ont lieu dans le DI Occitanie, pour la plupart sur les DR de Perpignan et Toulouse, cependant la DR de Montpellier n'est pas épargnée pour autant.
- En raison des investissements en moyens matériels qui devront être réalisés, ce plan est pluriannuel

Plusieurs axes sont ressortis pour limiter le nombre d'opposition à fonction :

- l'anticipation lors des contrôles
- la limitation des risques
- les suites juridiques données aux oppositions à fonction : *enfin !!!!*
- les mesures de soutien aux agents

Les moyens budgétaires :

- 2nd semestre 2022 élaboration d'un cahier des charges de formation

La CGT regrette qu'il n'existe aucun calendrier ni aucun module de formation à l'ENDLR pour ce qui concerne les OAF et les poursuites à vu.

- un nouvel équipement des véhicules de service : des sirènes plus puissantes et des feux pénétrants, une grille de séparation entre le coffre et l'habitacle .

La CGT demande à ce qu'une étude soit faite sur l'impact que peut avoir ce type de sirène sur l'audition des agents et si une meilleure insonorisation des véhicules est prévue.

- l'utilisation de stop-stick de type « barracuda »

La CGT rappelle que l'utilisation de ce type d'outil est normalement réservée aux seuls poids-

lourds par l'instruction cadre. Il faudra donc envisager de modifier cette dernière.

-Des fiches réflexes ont d'ors et déjà été envoyées aux agents via les balf

Elles seront affichées dans les services prochainement.

La CGT signale parfois la double lecture qui est faite de ces fiches, notamment celle sur les objectifs : prises de renseignement/interception.

La direction a réaffirmé que la priorité était la sécurité des agents.

La CGT a souligné la difficulté parfois de certains agents à doser entre sécurité et course à l'objectif.

Nous avons demandé à ce que des services spécialisés dans ce genre d'intervention soient développés.

Nous réitérons notre souhait de voir les OS présentes à l'observatoire sécurité.

Nous avons à nouveau demandé que soient transmises les fiches incidents et les compte-rendus des briefing aux CHSCT puis aux CSA.

La direction nous informe alors que la DG a refusé sans autres explications. Seules les fiches de signalements pourront être transmises.

Afin de sécuriser au maximum les contrôles notamment en OPCO mais aussi dans les épiceries...., nous demandons à ce qu'une enquête périphérique sérieuse et complète soit faite par la CRPC en amont.

2) Présentation rapport annuel de la médecine de prévention ?

Le docteur Marchandot étant absente nous n'avons pas pu avoir d'information pour ce qui concerne la douane.

3) Bilan du Plan Annuel de Prévention (PAP) DI et DR 2019-2021

Concernant le PAP DI 2019-2021 :

Sur les 11 points, 10 ont été réalisés. Le dernier point, concernant le STA, est en cours de réalisation : sur ce point, suite au rapport de la société « VERITAS » et de l'ISST, une visite du CHS est prévue sur Site le lundi 04 juillet.

Concernant le PAP DR 2019-2021 :

Sur les 15 points, 12 ont été réalisés.

Les 3 derniers concernent, les douches de la BSI (en attente de travaux commandés par le CHS)

la zone de contrôle d'orsetti et le parking de la BSI repris au DUERP de cette année.

4) Présentation des DUERP et PAP DR/DI 2021-2022.

Le PAP DI reprend 11 risques

Le PAP DR reprend 18 risques

Les PAP 2021-2022 nous paraissant incomplets comparativement aux risques ressortant des DUERP nous avons demandé le rajout de 11 mesures supplémentaires pour la DR et 1 pour la DI (dont le risque RPS) avant présentation pour avis qui est donc repoussé au prochain CHSCT de la rentrée.

Nous avons également demandé une restitution de l'expérimentation sur les PMV.

5) Compte-rendu des visites de la délégation du CHS 34 : dont Villeneuve les Béziers VITI :

Visite effectuée le 19-05-2022 (partie douane uniquement) : Il en ressort les Préconisations suivantes:

- Remise d'une clé et des codes de l'alarme-incendie au chef de service : **c'est en cours**
- Les préconisations formulées par l'ISST lors de la réunion du CHSCT du 15 avril 2022 ainsi que dans son rapport du 26 janvier 2022, notamment afin d'ajouter des extincteurs supplémentaires et la signalétique manquante devraient être suivies compte tenu de la configuration des lieux
- Pose d'une BAES et plans d'intervention à réaliser : **financement CHSCT**
- Organisation d'une formation incendie sur site : **prévu pour le deuxième semestre 2022**
- Barreaudage des fenêtres donnant sur la façade principale du bâtiment coté DDFIP : **désormais non nécessaire, une plaque métallique intérieure en condamnant l'accès**
- Sentiment d'enfermement des agents compte tenu du barreaudage (mais sortie de secours conforme aux obligations légales).
- Protection intégrale de la poutre centrale en béton (à 1,70 m) afin de limiter les effets d'éventuels impacts avec la tête
- remplacement des spots extérieurs défectueux et endommagés: **demande à faire au PLI par le chef de service**
- Réfection des évacuations de l'ensemble des WC (remontées nauséabondes et refoulements réguliers) : **seule une solution ponctuelle de curetage est mise en place, le problème venant d'une mauvaise conception du système d'évacuation.**

Une réflexion est en cours, à la direction, sur le stockage des archives et la répartition des espaces dans le hangar. Une redéfinition des temps d'archivage et un tri est en cours.

6) Présentation par Veritas de l'évaluation du risque chimique au STA de Mèze

Cette évaluation fait suite au rapport de l'ISST du 29 mars 2021. Il en ressort des risques chimiques, incendies et d'explosions .

Une visite du CHSCT est prévue le lundi 04 juillet sur site.

7) Budget 2022 : nouvelles propositions d'actions et travaux (et sujet évoqués en GT)

Double surprise :

1 - La DI retire désormais sa proposition de travaux concernant un système de désenfumage du STA pourtant vivement recommandé par l'ISST compte tenu de la présence de produits toxiques et inflammables (dixit le rapport Veritas) et reportée depuis le dernier CHS pour cause de refus de tout co-financement par la DI. Se retranchant désormais juridiquement derrière l'article R4216-13 du code du Travail : le rez-de chaussée du STA ferait moins de 300 m² (289 m² ?) donc aucune obligation légale pour l'employeur de financer quoi que ce soit et le CHS devrait payer l'intégralité de ces travaux s'il le souhaite. La sécurité tient à peu de chose, juste quelques m²... Une visite de site étant programmée nous vérifierons la situation et représenterons le dossier lors du prochain CHS.

2 - La DI accepte pour la première fois, un co-financement à 50 % pour le portail du bâtiment de Nîmes avec intégration d'une issue de secours (au passage le budget global baisse...)... un miracle que nous n'attendions plus.

Sont donc financées pour un montant de 14832 euros les actions 2022 suivantes :

- Eclairage extérieur DI/DR (accès bâtiment annexe notamment le sous-sol)
- Lampadaires LED individuels sur pieds
- Lampes torches pour contrôle (après présentations de devis et modèles moins chers)
- Sécurité incendie Nîmes (affichage)
- Nîmes : Portail du bâtiment avec sorties de sécurité individuelle
- Mesure du rayonnement de l'antenne relais 4G/5G située à quelques mètres des vestiaires et salle de réunion de MMA.

La CGT a demandé l'installation de douches ou la réhabilitation des douches existantes à l'étage au bureau de Sète compte tenu du doublement des rotations bateau (RO/RO) à Sète et donc des contrôles liés. Cette demande a été mise en suspend jusqu'en 2023 par la direction une étude sur la pérenité structurelle du bâtiment étant en cours.

Dans l'attente il a été posé la question de la faisabilité de la mise en place d'une douche de chantier sur le D3.

La CGT a réitéré sa demande de financement de sous-ceinturons pour les agents de la surveillance. La direction ne voulant prendre aucune initiative en la matière, attend une autorisation de la DG que nous n'obtiendrons certainement jamais au prétexte que les effets des agents de cette branche doivent s'inscrire dans un marché public. Quand on voit la réussite de cette politique sur les gilets pare balle féminin et les effets d'habillements... L'incompréhension est d'autant plus grande qu'il s'agissait d'une action à titre d'impulsion en vu d'une inscription au carnet à point, et que cette action a déjà été menée dans d'autres CHS sans aucune difficulté !

Il reste encore du budget n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes de financements !

8) Plan de formation

- 2 nouvelles formations vont vous être proposées :
- geste et posture charges lourdes
 - geste et postures à un poste informatique

9) Registres, SST, accidents de service, fiches de signalement

La CGT avait déjà évoqué lors du dernier CHSCT le cas du service RH de la DI Montpellier en souffrance et en pleine réorganisation : Le mal-être y est perceptible et la répartition du travail inquiète après de nombreux arrêts de travail et demande de mutation ; du jamais vu dans ce service. Et pourtant une seule fiche de signalement et rien ne s'est amélioré bien au contraire.

Le 23 juin dernier une mention au registre CHS nous permettait de nous emparer de la question officiellement. Le geste dramatique de notre collègue intervenu le dimanche suivant oblige l'administration à faire toute la transparence sur la situation de ce service.

Nous avons demandé en séance l'organisation d'un CHS extraordinaire pour faire la lumière sur la situation du pôle RH et la tentative de suicide de la collègue avec enquête du CHS.

Ce CHS extra-ordinaire aura lieu le 12 juillet prochain.

Vos représentants au CHSCT

Isabelle DOLCE-DANJARD et Philippe SIMON

Expert : Patrice ARENALES